



LE BUDGET COMMUNAL



Février 2023



VILLE DE GUIPAVAS

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ARRÊTÉES POUR 2023 ?

Le budget primitif 2023 a été construit autour des axes suivants :

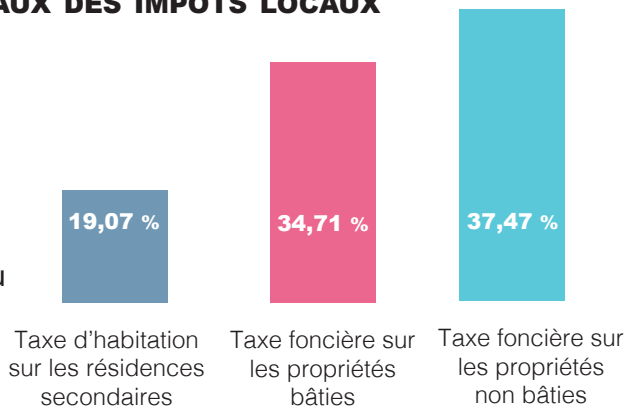
- maîtriser nos dépenses de fonctionnement ;
- maintenir un programme d'investissements ambitieux sur la période 2023-2026 ;
- conserver un niveau de dette raisonnable.



LA FISCALITÉ 2023

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Les taux d'imposition communaux sont maintenus à leur niveau de 2022.



VISION GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le montant du budget primitif 2023 s'élève à **28 948 900 €** et se décompose de la manière suivante :

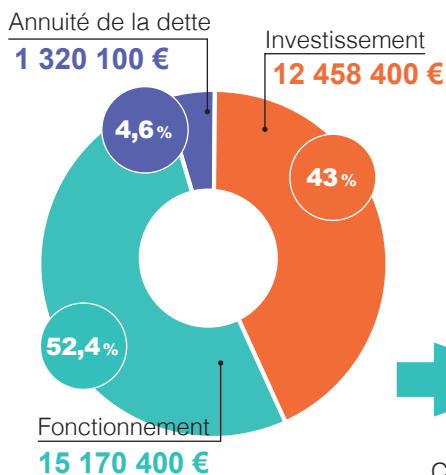
- section fonctionnement : 15 170 400 €
- section investissement : 12 458 400 €

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

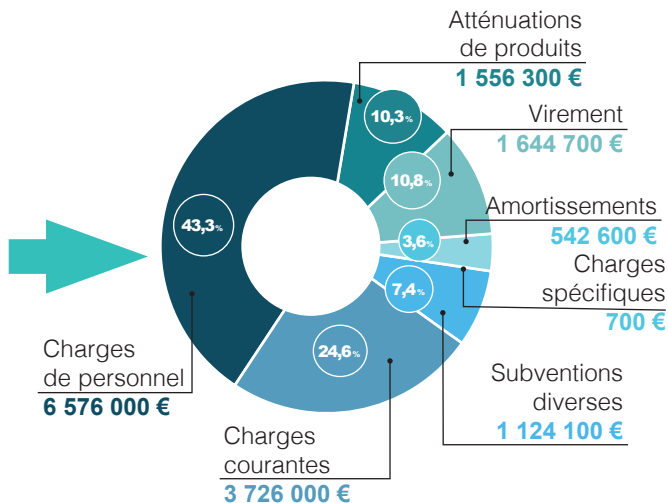
La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours pour un montant de 12 458 400 €.

L'annuité de la dette comprend les intérêts (266 000 €) et le remboursement en capital des emprunts (1 054 100 €) pour l'année en cours. Dans la présentation ci-dessous, ces montants sont déduits des sections investissement et fonctionnement.

BUDGET 2022 : 28 948 900 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 : 15 170 400 €



EXTRAITS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- matériel informatique (58 K€)
- cimetières : acquisition de columbariums et pose de portails (47 K€)

AFFAIRES SCOLAIRES

- cuisine centrale : finalisation des travaux de construction (2 000 K€)
- école maternelle Louis Pergaud : démarrage des travaux de construction (1 145 K€)
- groupe scolaire Jacques Prévert : finalisation des travaux d'extension et de rénovation (944 K€)
- écoles : renouvellement des sols, plafonds et luminaires (150 K€)

PETITE ENFANCE

- Maison de l'enfance : agrandissement d'un espace bébé (52 K€)

AFFAIRES CULTURELLES

- église Saint-Pierre et Saint-Paul : travaux de restauration (342 K€)
- Awena : acquisition de fonds documentaire (50 K€)
- Awena : remplacement du système de prêt des documents (45 K€)

SPORT

- espace Yves Kerjean : finalisation des travaux de construction (2 230 K€)
- salle polyvalente de Kerlaurent : rénovation de la toiture et de l'office (310 K€)

DIVERS

- réserve foncière (350 K€)

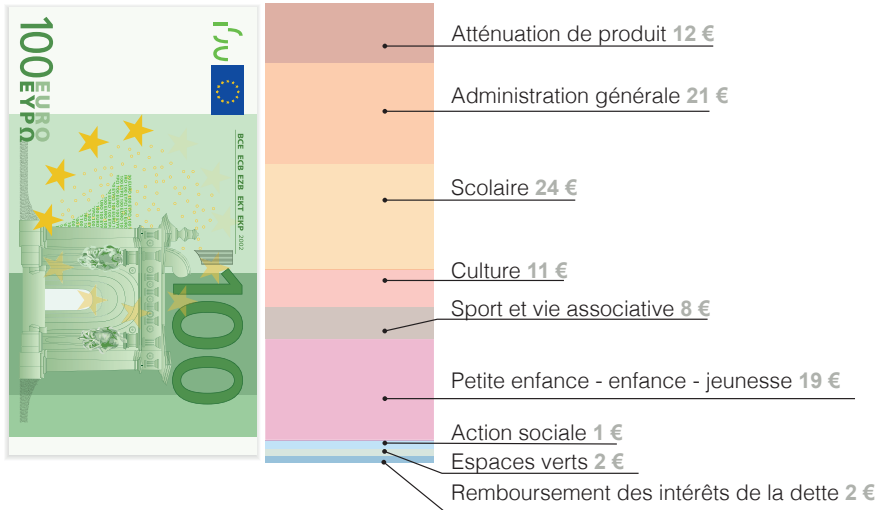


*1 K€ = 1 000 €

RÉPARTITION POUR 100€ DE DÉPENSES

Comment sont réparties les dépenses inscrites au budget 2023 ?

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

